



Bartenheim, le 08 janvier 2025

AVIS AUX HABITANTS

RUE DE L'ÉGLISE ET RUE DES VERGERS

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la société TRAVAUX PUBLICS DU PAYS DE SIERENTZ réalisera des travaux de voirie dans les rues de l'Église et des Vergers à partir du 12 janvier 2025 et pour une durée d'une semaine au niveau de la Maison pour Tous.

Par conséquent, les rues de l'Église et des Vergers seront interdites à la circulation et au stationnement de tous véhicules.

Vous priant de nous excuser des désagréments de ce chantier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

